



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des sécurités
Bureau de l'ordre public**

Récépissé de déclaration d'une manifestation sur la voie publique

Code de la sécurité intérieure – articles L211-1 et suivants

Vu les articles L. 211-1 à L. 211-4 du Code de la Sécurité Intérieure

Le Préfet de la Charente-Maritime,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

donne récépissé à :

- Monsieur Jean-Luc MARTIN
demeurant 11 rue des Quatre Chevaliers à PERIGNY (17180)
- Monsieur Jacques DUMERC
demeurant 71 rue de Roux à LA ROCHELLE (17000)
- Madame Hélène POUGNANT
demeurant 54 rue du Moulin de la Mozay à LA ROCHELLE (17000)
- Madame Martine PHILIPPE
demeurant 79 rue de Beauregard à LA ROCHELLE (17000)

représentant les organisations syndicales de retraités CGT, FO, FSU, FGR-FP

d'une déclaration de rassemblement
pour l'augmentation des pensions de retraites

Date : mardi 17 novembre 2020

Heure : 10h30 à 12h00

Rassemblement : Place de Verdun à LA ROCHELLE (17000)

Parcours prévu pour le cortège : pas de cortège

Les dispositions du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire devront être respectées.

Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet,

Marie GROSGEORGE